



---

## Programme de législature 2008-2012

Au travers du présent document, le Conseil communal a voulu réunir et rendre publics les principaux objectifs qu'il souhaite atteindre durant le législature 2008-2012. La liste de ses objectifs est présentée par ordre des chapitres du plan comptable.

Au cours des quatre années à venir, il est prévu de :

### Chapitre 0 – Administration

#### a) Personnel communal

- Réorganiser les services communaux en vue d'une éventuelle fusion, sans augmentation de la masse salariale, en mettant l'accent sur la présence au port durant la haute saison.
- Préparer le remplacement de futurs retraités au service de conciergerie et au Service technique.
- Intégrer dans les services communaux les tâches actuellement confiées à la Police locale qui ne seront pas reprises par la Police cantonale.
- Améliorer le contrôle périodique des tâches à accomplir.

#### b) Fusion intercommunale

- Envisager d'inclure Bôle et Colombier au processus engagé avec Bevaix et Boudry (BBC).
- Mener l'étude opérationnelle BBC (temps nécessaire = 1 an) en fixant les objectifs suivants :
  - le coefficient fiscal de la commune fusionnée ne devra pas être supérieur à celui de Cortailod ;
  - la masse salariale globale devra être réduite ;
  - débattre des grands projets communaux avec les futurs partenaires deux ans avant la fusion ;
  - rédiger la convention de fusion.
- Analyser les conflits d'intérêts éventuels avec le RUN et la COMUL.

### Chapitre 1 – Sécurité publique

#### a) Police locale

- Suite à l'intégration de la Police locale dans la Police cantonale, remplacer le savoir-faire, le cas échéant en engageant des entreprises de sécurité privées, mais en maintenant le budget au maximum au niveau de 2007.
- Suivre, contrôler et éventuellement corriger la mise en œuvre de la Police unique, avec la Commission de sécurité.

### Chapitre 2 – Enseignement

#### a) Ecoles infantine et primaire

- Constituer et mettre en fonction un « Conseil d'établissement scolaire », en application de la nouvelle loi sur les autorités scolaires.

### Chapitre 3 – Culture, loisirs et sport

#### a) Port

- Créer une Commission du port.
- Restructurer la gestion du port (garde-port, taxes et environnement du port).
- Réviser le règlement.

**b) Culture, loisirs et sport**

- Créer une Commission culture, loisirs et sport et lui donner l'impulsion nécessaire pour s'engager dans de nouveaux dossiers ou pour reprendre certains dossiers délaissés (spectacle offert à la population, plongeur, action La Suisse bouge, Point « i », etc.)
- Réviser le règlement d'attribution des mérites sportifs et culturels.
- Mener une réflexion sur les subventions versées aux sociétés locales.

**Chapitre 4 – Santé**

Néant

**Chapitre 5 – Prévoyance sociale**

**a) Action sociale**

- Créer le guichet social régional pour la Basse-Areuse (Agence AVS et action sociale).

**b) Protection de la jeunesse**

- Créer une structure d'accueil préscolaire.
- Créer une structure d'accueil parascolaire (Concordat HarmoS).

**Chapitre 6 – Trafic**

**a) Travaux publics**

- Etudier le remplacement du véhicule utilitaire.
- Etudier le déplacement du service à la route de la Croix (hangar du feu) et la réaffectation du hangar actuel.

**b) Routes**

- Mettre en place une planification pour l'assainissement du réseau routier communal, en parallèle avec l'assainissement des réseaux des services industriels.
- Assainir le parking de Cort'Agora.

**c) Transports**

- A moyen terme, opter pour la prolongation de la ligne 5 (TN) jusqu'à la Maladière afin de faciliter l'accès à la gare CFF de Neuchâtel.
- Obtenir à court terme une desserte de Cortaillod 7 jours sur 7 jusqu'à minuit.
- Maintenir le budget au maximum au niveau de 2007.

**Chapitre 7 – Environnement**

**a) Gestion des déchets**

- Participer activement à la création d'une déchetterie intercommunale en collaboration avec VADEC SA.
- Etudier la mise en place sur l'ensemble du territoire communal de conteneurs semi-enterrés pour la récolte des déchets urbains.
- Introduire la taxe au sac.

**b) Aménagement du territoire**

- Mener une réflexion sur le développement de la commune, plus particulièrement au nord de celle-ci.
- Réviser le règlement d'urbanisme et de construction.
- Réviser le plan d'aménagement local.

**c) Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et Communauté urbaine du Littoral (COMUL)**

- Suivre les travaux de ces entités et des groupes de travail qui en font partie.

**Chapitre 8 – Economie publique**

**a) Vignes**

- Mener une réflexion sur l'avenir des vignes dont la commune est propriétaire.
- Mener une réflexion sur l'acquisition de vignes au sud du collège dans l'éventualité d'une extension de celui-ci.

**b) Forêts**

- Etudier la création d'un hangar intercommunal (Bevaix, Boudry et Cortaillod) pour les Services forestiers.

**c) Services industriels**

- Mettre en place une structure permettant d'améliorer le controlling (facturation, relevés de compteurs, remplacements de compteurs, etc.).
- Planifier clairement le remplacement des infrastructures, en lien avec les projet cantonaux qui influencent la Commune et avec l'assainissement du réseau routier communal.
- Réviser les contrats de sous-traitance (électricité et eau)
- Réviser les règlements sur l'eau et sur l'électricité.

**Chapitre 9 – Finances et impôts**

**a) Patrimoine immobilier**

- Mener une réflexion sur l'affectation future des immeubles communaux (rénovation, transformation, vente, etc.) et des terrains communaux.

**b) Fiscalité**

- Maintenir le taux d'imposition actuel.
- Maintenir le budget au maximum au niveau de 2007.

**c) Endettement**

- Réduire la dette communale à long terme à 27 millions de francs.

Cortaillod, le 12 septembre 2008

Au nom du Conseil communal  
Le secrétaire                      Le président  
Frédéric Piaget                      Daniel Berger